

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 4 (1913)

Vorwort: Guex, François
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

Comme ceux qui l'ont précédé, l'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse en 1912 comprend trois parties. La première renferme des études spéciales dues à la plume d'hommes d'école connus et relatives à des questions qui touchent à l'instruction publique. Après quelques mots d'introduction, on y trouve un aperçu sur le mouvement actuel des idées pédagogiques. M. Henchoz a écrit un chapitre sur l'hygiène scolaire; M. Malsch, sur l'organisation des classes établies à Genève pour l'éducation des enfants arriérés; M. Cart, sur l'enseignement de la composition française; enfin, M. Mercier a signalé les principaux ouvrages parus pendant l'année et qui se rapportent à l'enseignement du français. Des chroniques scientifique, géographique et astronomique terminent la première partie. Elles ont pour auteurs MM. Paul Joye, C. Knapp et L. Maillard.

La deuxième et la troisième partie sont plus arides, plus remplies de chiffres, mais non moins utiles, croyons-nous. La deuxième contient des renseignements sur l'Ecole polytechnique fédérale, les examens fédéraux de maturité et de médecine, les examens de recrues, l'avancement de l'enseignement professionnel et industriel, de l'économie domestique, de l'agriculture et de la gymnastique. Elle donne, en outre, la statistique des élèves et du personnel enseignant des écoles enfantines, primaires, secondaires et des Universités; enfin, elle indique les dépenses faites par la Confédération et les cantons pour le développement de l'instruction en Suisse.

La troisième et dernière partie est relative à la législation. Elle reproduit les lois, les ordonnances fédérales et cantonales, les dispositions constitutionnelles, les circulaires et les règlements divers édictés par les cantons, toutes les mesures, en un mot, qui présentent quelque intérêt au point de vue scolaire. Remarquons

ici que les documents relatifs à la Suisse romande sont reproduits in extenso, ceux de la Suisse allemande sont, le plus souvent, donnés en résumés.

A en juger à l'accueil qui lui est fait par le corps enseignant et la presse scolaire et quotidienne, l'Annuaire répond à un réel besoin et rend de bons services aux professionnels de l'enseignement, à ceux qui, en Suisse ou à l'étranger, désirent être renseignés sur le fonctionnement des institutions scolaires suisses et le mouvement actuel des idées pédagogiques.

L'Annuaire de 1912 a été distribué de la même manière que par le passé, aux autorités fédérales et cantonales, qui veulent bien subventionner la publication.

F. GUEX.
